



**PIERRES PASSION**  
immobilier

[www.pierrespasion.fr](http://www.pierrespasion.fr)

## HONORAIRES

(A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017)

### VENTE IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

(Honoraires inclus dans les prix affichés)

- 10 000€ à 50 000€ : 5000€ TTC
- 51 000€ à 100 000€ : 10% TTC
- 101 000€ à 160 000€ : 9% TTC
- 161 000€ à 200 000€ : 8% TTC
- 201 000€ à 300 000€ : 7% TTC
- 301 000€ à 500 000€ : 6% TTC
- Au-delà de 501 000€ : 5% TTC

TERRAIN A BATIR : de 5 000 € à 8 000€ TTC

### LOCATION

#### Baux soumis à la loi n°89-462 du 06 juillet 1989

##### Locataire :

- Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail : 7 % TTC du loyer annuel –
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/M<sup>2</sup>

##### Bailleur :

- Honoraires d'entremise, de négociation et de commercialisation à la charge du bailleur : 50 €
- Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail : 7 % TTC du loyer annuel –
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/M<sup>2</sup>

##### Autres baux

- Honoraires d'entremise et de négociation, commercialisation à la charge du bailleur : 50 €
- Honoraires de visite, de constitution de dossier, de rédaction de bail et de réalisation de l'état des lieux : 14% TTC du loyer annuel moitié bailleur/moitié locataire

LOCATION IMMEUBLES COMMERCIAUX : 14% du loyer annuel HT

REDACTION BAIL COMMERCIAL : 280€ TTC

ESTIMATION : 150€ + frais de déplacement (non applicable en cas de signature d'un mandat de vente)

### GERANCE LOCATIVE\*

Service de base : 7,2% TTC

\*Prestations détaillées sur demande



### VENTE – LOCATION – GESTION – FONDS DE COMMERCE

#### LANGON

15 Allées Jean Jaurès  
05.56.63.12.93

[langon@pierrespasion.fr](mailto:langon@pierrespasion.fr)

#### CADILLAC

6 Rue Général de Gaulle  
05.57.98.15.50

[contact@pierrespasion.fr](mailto:contact@pierrespasion.fr)

#### PODENSAC

1 Rue Minnesota  
05.56.27.07.66

[podensac@pierrespasion.fr](mailto:podensac@pierrespasion.fr)



**PIERRES PASSION**  
immobilier

[www.pierrespasion.fr](http://www.pierrespasion.fr)

## TARIF ADMINISTRATION DE BIENS AU 01 JANVIER 2017

### GERANCE LOCATIVE : 6% HT soit 7.2% TTC des sommes encaissées

- Gestion professionnelle des loyers :
  - o Quittancement
  - o Relances retards de loyers et assurances
  - o Révision des loyers
  - o Application immédiate de la réglementation
- Constitution du dossier immeuble
- Encaissement des loyers, des charges et du dépôt de garantie
- Arrêt des comptes et rapport de gérance mensuel par mail
- Paiement mensuel par virement
- Etablissement des reçus et quittances

### TRANSACTION LOCATIVE :

#### 1/ Baux soumis à la loi n°89-462 du 06 juillet 1989

##### Locataire :

- Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail : 7 % TTC du loyer annuel – Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/M<sup>2</sup>

##### Bailleur :

- Honoraires d'entremise, de négociation et de commercialisation à la charge du bailleur : 50 €
- Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail : 7 % TTC du loyer annuel – Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€/M<sup>2</sup>

##### Autres baux

- Honoraires d'entremise et de négociation, commercialisation à la charge du bailleur : 50 €
- Honoraires de visite, de constitution de dossier, de rédaction de bail et de réalisation de l'état des lieux : 14% TTC du loyer annuel

### TARIF GENERAL AUTRES PRESTATIONS

- Renouvellement de baux : 75€TTC
- Gestion et paiement des fournisseurs : 4 €TTC/facture
- Honoraires sur travaux suivis avec ou sans assistance d'un technicien (architecte, ingénieur...) : déplacements , RDV avec artisan, établissement des devis, suivi et réception des travaux 5% TTC du montant des travaux TTC
- Audit départ locataire : 1.5 €par M<sup>2</sup>
- Régularisation Annuelle de charges : 25 €TTC par lot (compteurs individualisés) 35 €(compteurs non individualisés)
- Procédure de recouvrement (hors souscription Garantie des Loyers Impayés) :
  - o Mise en demeures LRAR : à l'identique du tarif postal
  - o Constitution dossier huissier : 35€TTC
  - o Constitution dossier avocat : 60€TTC
- Assurances :
  - o Déclaration sinistre : 18€TTC
  - o Suivi du dossier : 50 €TTC
- Représentation Assemblée Générale : 75 €/heure TTC + Frais de déplacement au km
- Reprise d'un lot en impayé : 250 €TTC+débours

### GARANTIE DES IMPAYES ET ABSENCE LOCATAIRE

**Garantie Loyers Impayés - Détérioration Immobilière : 2.50 % (dont 0.50%TTC de gestion de l'assurance)**

**Garantie Loyers Impayés - Détérioration Immobilière -Garantie Vacance Locative : 4.30 % (dont 0.50%TTC de gestion de l'assurance)**



## VENTE – LOCATION – GESTION – FONDS DE COMMERCE

### LANGON

15 Allées Jean Jaurès  
05.56.63.12.93

[langon@pierrespasion.fr](mailto:langon@pierrespasion.fr)

### CADILLAC

6 Rue Général de Gaulle  
05.57.98.15.50

[contact@pierrespasion.fr](mailto:contact@pierrespasion.fr)

### PODENSAC

1 Rue Minnesota  
05.56.27.07.66

[podensac@pierrespasion.fr](mailto:podensac@pierrespasion.fr)

S.A.R.L au capital de 20 300 €RCS Bordeaux B 480 128 867 APE 6831Z

Caisse de Garantie de l'Immobilier Gallian Transaction 120 000 €Gestion 460 000 €• Agence juridiquement et financièrement indépendante